



# REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Monteur / monteuse audiovisuel

Niveau III

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RC	TP-01236	04	22/12/2016	26/09/2017	1/28

***Remarque importante :***

***Les textes en italiques sont non modifiables car constitutifs de la maquette générique du RC. Au moment de la publication du RC de spécialité suite à validation de la DGEFP, ces textes sont transformés en police normale et la remarque de cette page est supprimée.***

## 1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : **Monteur / monteuse audiovisuel**

Sigle du titre professionnel : **MAV**

Niveau : **III**

Code(s) NSF : **323t - Montage, éclairage, prise de vue et prise de son**

Code(s) ROME : **L1507**

Formacode : **46257, 46267, 46277**

Date de l'arrêté : **04/12/2016**

Date de parution au JO de l'arrêté : **22/12/2016**

Date d'effet de l'arrêté : **12/05/2017**

## 2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

**2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :**

- a) *D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).*
- b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- c) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*
- d) *D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.*

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RC	TP-01236	04	22/12/2016	26/09/2017	3/28

**2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :**

- a) *Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.*

**2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :**

- a) *D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).*
- b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- c) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*

**2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant de 3 ans d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :**

- a) *Du titre professionnel obtenu.*
- b) *D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).*
- c) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- d) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*
- e) *D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.*

**Chaque modalité d'évaluation**, identifiée dans le RC comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RC	TP-01236	04	22/12/2016	26/09/2017	4/28

### 3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel MAV

#### 3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Configurer un poste de montage Préparer les médias d'un montage audiovisuel Réaliser des montages de sujets d'information courts Modifier et optimiser un montage (vidéo et son) Etalonner un montage	04 h 00 min	A partir d'un cahier de charges ou d'instructions écrites, le candidat réalise le montage (vidéo et son) d'un sujet court, procède à un mixage son simplifié, effectue les modifications demandées puis enregistre son travail de façon sécurisée.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entretien technique</li> </ul>	Configurer un poste de montage Préparer les médias d'un montage audiovisuel Réaliser des montages de sujets d'information courts Monter des produits courts à finalité commerciale Monter de courts programmes de fiction (programmes de formats courts, web-séries, courts-métrages) Modifier et optimiser un montage (vidéo et son) Etalonner un montage Concevoir et réaliser un montage compositing (multicouches) Effectuer des montages son multipistes et les préparer pour le mixage	00 h 40 min	Le candidat présente au jury le montage réalisé lors de la mise en situation professionnelle. Il argumente ses choix techniques et artistiques (00 h 10 min) puis en partant du montage réalisé et de l'observation du candidat lors de la mise en situation, le jury l'interroge sur les compétences à évaluer. Pour conduire cet entretien, le jury dispose d'un guide d'entretien.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnaire professionnel</li> </ul>	Sans Objet	00 h 00 min	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnement à partir de production(s)</li> </ul>	Réaliser des montages de sujets d'information courts Monter des produits courts à finalité commerciale Etalonner un montage Concevoir et réaliser un montage compositing (multicouches) Effectuer des montages son multipistes et les préparer pour le mixage Effectuer un montage "multi-caméras"	00 h 50 min	Dans une salle équipée pour le visionnage des productions, le candidat présente au jury: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le montage d'une bande annonce d'un film</li> <li>▪ Le montage d'un spot publicitaire</li> <li>▪ Une séquence compositing (de type habillage, générique, teaser...) de 20 sec minimum, réalisée à l'aide d'un logiciel dédié (de type Adobe After Effects)</li> <li>▪ Un montage "multi-caméras" d'environ 3 minutes (concert, spectacle, autre événementiel), réalisé à partir d'au moins 4 caméras synchronisées</li> <li>▪ L'étalonnage primaire d'une séquence montée. La présentation s'effectue en "split screen" sur un moniteur de visionnage</li> </ul> A la fin, le jury interroge le candidat sur les compétences à évaluer.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RC	TP-01236	04	22/12/2016	26/09/2017	5/28

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Entretien final		00 h 30 min	Le jury examine avec le candidat son dossier professionnel. Il évalue la vision et la compréhension du métier par le candidat, ainsi que l'acquisition d'une culture professionnelle.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	06 h 00 min	

**Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :**

Compte tenu de la nature et du volume des fichiers informatiques utilisés pour la mise en situation professionnelle, le centre organisateur doit faire la demande d'épreuves au minimum 3 mois avant la date de la session pour organiser le plateau technique conformément au RC.

**Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**

Sans objet

**Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :**

Sans objet

**Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :**

La bande annonce est réalisée à partir d'images d'un film (cinéma ou film de fiction TV) et d'instructions écrites pour sa réalisation.

Le spot publicitaire fait la promotion d'un produit (réel ou fictif) ou d'un service, prenant en compte les formats usuels de la publicité.

La séquence compositing (de type habillage ou générique d'émission, teaser ...) a une durée de 20 secondes minimum, elle est composée à partir de séquences d'images vidéo, animations graphiques ou typographiques, images fixes et tout autre élément pour un résultat esthétique maîtrisé.

Le montage « multi-caméras » est réalisé à partir de prises de vue d'au moins 4 caméras (angles de prises de vue).

Pour réaliser un étalonnage primaire, le candidat réalise d'abord un montage d'une séquence d'images à partir de plans représentant de légères différences colorimétriques. Il effectue ensuite un étalonnage primaire plan par plan à l'aide d'un logiciel dédié. Le résultat est présenté au jury en même temps que la séquence non étalonnée (split screen).

Toutes les productions sont déposées à l'organisateur une semaine avant le début de la session d'examen.

**Précisions pour le candidat VAE :**

En amont de la session de validation, le candidat se met en contact avec le centre organisateur de la session d'examen, afin de connaître les moyens techniques, matériels et logiciels mis en place pour la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RC	TP-01236	04	22/12/2016	26/09/2017	6/28

### 3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Préparer et effectuer le montage de différents produits courts</b>					
Configurer un poste de montage	La configuration du poste de montage est adaptée aux besoins du projet L'ergonomie du poste est optimisée Les périphériques de saisie et de contrôle sont fonctionnels Les périphériques d'acquisition et l'espace de stockage sont adaptés au montage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préparer les médias d'un montage audiovisuel	L'espace de travail disques est adapté au projet de montage Tous les médias du projet sont correctement importés et organisés de façon fonctionnelle Tous les fichiers sont compatibles pour une exploitation au montage Tous les médias sont stockés de façon sécurisée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des montages de sujets d'information courts	Le sujet type « news » monté traduit les intentions du journaliste Les temps de montage impartis sont respectés Le sujet type « portrait » ou « magazine » correspond aux indications de réalisation Le montage est bien construit et rythmé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Monter des produits courts à finalité commerciale	Le sujet monté est conforme au cahier des charges ou briefing marketing La bande annonce prend en compte les prescriptions du cahier des charges	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Monter de courts programmes de fiction (programmes de formats courts, web-séries, courts-métrages)	Le produit correspond aux indications du cahier des charges Le montage est bien construit et rythmé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Modifier et optimiser un montage (vidéo et son)	Les défauts d'image sont bien repérés, corrigés ou supprimés Le masquage ou « floutage » d'une partie de l'image est correctement effectué L'ajout des synthés et l'incrustation des logotypes correspond au cahier de charges Les pistes son sont correctement arrangées et mixées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RC	TP-01236	04	22/12/2016	26/09/2017	7/28

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Mettre en oeuvre des techniques avancées du montage</b>					
Etalonner un montage	Les corrections colorimétriques correspondent aux exigences du cahier des charges technique Le rendu image visuel est conforme à l'attente	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Concevoir et réaliser un montage compositing (multicouches)	Le résultat du compositing est conforme à la demande Les interactions des éléments superposés sont correctement paramétrées et animées La séquence de compositing est conforme aux formats de diffusion	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Effectuer des montages son multipistes et les préparer pour le mixage	Les pistes sonores du montage (multi-pistes) sont organisées avec cohérence pour faciliter le mixage L'agencement des pistes prévoit l'arrangement des « poignées » pour le mixage L'export pour le mixage respecte les normes techniques convenues	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Effectuer un montage "multi-caméras"	Le résultat du montage est conforme au rythme de l'événement filmé, Les changements de plan (raccords) sont bien maîtrisés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Obligations réglementaires le cas échéant :</b> Sans objet					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RC	TP-01236	04	22/12/2016	26/09/2017	8/28

### 3.3. Évaluation des compétences transversales

Aucune compétence transversale.

## 4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre MAV

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 06 h 00 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury observe le(s) candidat(s) lors de la mise en situation professionnelle.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

## 5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Le jury surveille le déroulement de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RC	TP-01236	04	22/12/2016	26/09/2017	9/28





# REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Monteur / monteuse audiovisuel

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RC	TP-01236	04	22/12/2016	26/09/2017	11/28



## CCP

### Préparer et effectuer le montage de différents produits courts

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Modifier et optimiser un montage (vidéo et son) Réaliser des montages de sujets d'information courts	00 h 45 min	<p>Dans un premier temps, le candidat présente au jury un sujet monté (de type « portrait ») d'une durée de 6 à 7 minutes avec une bande son mixée par ses soins.</p> <p>Dans un second temps, le candidat installe son projet de montage sur le poste de montage mis à disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les rushes ayant servi au montage (env. 30 à 40min) ;</li> <li>- tous les éléments (animations de sous-titres, images, logos...);</li> <li>- les pistes son.</li> </ul> <p>Pour la présentation, le candidat apporte à l'épreuve un support informatique (disque dur, SSD ...) contenant les fichiers projet du montage, ainsi que l'ensemble des médias ayant servi à la finalisation du montage.</p> <p>Le candidat détaille au jury ses procédures de travail et ses décisions de montage.</p>
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entretien technique</li> </ul>	Préparer les médias d'un montage audiovisuel Monter de courts programmes de fiction (programmes de formats courts, web-séries, courts-métrages) Modifier et optimiser un montage (vidéo et son) Configurer un poste de montage	00 h 15 min	A la suite de la présentation du projet réalisé en amont de la session et du questionnement à partir des productions du candidat, le jury l'interroge sur les compétences à évaluer à l'aide d'un guide d'entretien.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnaire professionnel</li> </ul>	Sans Objet	00 h 00 min	Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnement à partir de production(s)</li> </ul>	Monter des produits courts à finalité commerciale	00 h 30 min	Le candidat présente au jury le montage d'un spot publicitaire ou d'un vidéoclip. Il apporte à l'épreuve les fichiers projet enregistrés sur un support informatique (disque dur, SSD...) qui contient

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RC	TP-01236	04	22/12/2016	26/09/2017	13/28

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			également tous les médias ayant servi au montage.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	01 h 30 min	

**Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :**

En amont de la session de validation, le candidat se met en contact avec le centre organisateur, afin de connaître les moyens techniques, matériels et logiciels mis à disposition pour cette épreuve. Il vérifie en particulier si le centre organisateur dispose des outils nécessaires pour installer et ouvrir ses projets de montage (notamment le logiciel principal de montage).

Si le candidat présente des travaux personnels réalisés dans un contexte professionnel (entreprise, société de production ou de postproduction), il doit détenir les autorisations du détenteur des droits (droits d'auteur, droits d'exploitation) pour l'utilisation des produits dans le cadre de la session CCP.

**Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**

L'entretien technique se déroule après la présentation du projet réalisé en amont de la session et le visionnage des productions du candidat.

**Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :**

Sans objet

**Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :**

En amont de la session de validation, le candidat se met en contact avec le centre organisateur, afin de connaître les moyens techniques, matériels et logiciels mis à disposition pour cette épreuve. Il s'assure notamment si le centre organisateur dispose des outils nécessaires pour visionner ses productions.

Si le candidat présente des travaux personnels réalisés dans un contexte professionnel (entreprise, société de production ou de postproduction), il doit détenir les autorisations du détenteur des droits ( en particulier droits d'auteur, droits d'exploitation...) pour l'utilisation des produits dans le cadre de la session CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RC	TP-01236	04	22/12/2016	26/09/2017	14/28

### **Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Préparer et effectuer le montage de différents produits courts**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury visionne avec le candidat le projet réalisé en amont de la session puis détaille les étapes du montage en vérifiant le projet de montage avec le candidat.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

### **Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RC	TP-01236	04	22/12/2016	26/09/2017	15/28



## CCP

### Mettre en oeuvre des techniques avancées du montage

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Présentation d'un projet réalisé en amont de la session</b>	Concevoir et réaliser un montage compositing (multicouches) Effectuer des montages son multipistes et les préparer pour le mixage Étalonner un montage	01 h 00 min	<p>Le candidat présente au jury un montage compositing (de type habillage, générique, teaser ...) de 20 sec minimum, réalisé à l'aide d'un logiciel dédié (de type Adobe After Effects). Ce montage est composé de plusieurs pistes vidéo superposées, de pistes « textes animés » et d'autres éléments au choix du candidat (images fixes, textures...).</p> <p>Le son du montage est présenté en « multipistes » stéréo (16 pistes son préparées pour un export mixage).</p> <p>Le candidat présente également un travail de montage de 2 minutes étalonné à l'aide d'un logiciel dédié (de type Da Vinci Resolve). L'étalonnage comporte les corrections colorimétriques nécessaires entre plans ; le candidat peut également appliquer des modifications primaires d'ordre esthétique.</p> <p>Pour la présentation, le candidat apporte à l'épreuve un support informatique (disque dur, SSD ...) contenant les fichiers du projet du montage compositing, du projet d'étalonnage ainsi que l'ensemble des médias ayant servi à la finalisation du montage.</p> <p>Le candidat détaille au jury ses procédures de travail et ses décisions de montage et d'étalonnage.</p>
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entretien technique</li> </ul>	Concevoir et réaliser un montage compositing (multicouches) Effectuer des montages son multipistes et les préparer pour le mixage Étalonner un montage	00 h 20 min	A la suite de la présentation du projet réalisé en amont de la session et du questionnement à partir des productions du candidat, le jury l'interroge sur les compétences à évaluer à l'aide d'un guide d'entretien.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RC	TP-01236	04	22/12/2016	26/09/2017	17/28

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnaire professionnel	Sans Objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Effectuer un montage "multi-caméras"	00 h 10 min	Le candidat présente un montage « multi-caméras » réalisé à partir d'au moins 4 angles de prises de vue (caméras) différentes et d'une durée minimale de 2min 30 sec.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	01 h 30 min	

### Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :

En amont de la session de validation, le candidat se met en contact avec le centre organisateur afin de connaître les moyens techniques, matériels et logiciels mis à disposition pour cette épreuve. Il vérifie en particulier si le centre organisateur peut mettre à disposition les outils nécessaires pour installer et ouvrir ses projets de montage compositing (notamment le logiciel principal de compositing utilisé et les autres outils éventuellement utilisés). Si le candidat présente des travaux personnels réalisés dans un contexte professionnel (entreprise, société de production ou de postproduction), il doit détenir les autorisations du détenteur des droits (droits d'auteur, droits d'exploitation) pour l'utilisation des produits dans le cadre de la session CCP.

### Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Sans objet

### Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet

### Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

En amont de la session de validation, le candidat se met en contact avec le centre organisateur de la session d'examen, afin de connaître les moyens techniques, matériels et logiciels mis à disposition pour cette épreuve. Il s'assure notamment que le centre organisateur peut mettre à disposition les outils nécessaires pour visionner ses productions.

Si le candidat présente des travaux personnels réalisés dans un contexte professionnel (entreprise, société de production ou de postproduction), il doit détenir les autorisations du détenteur des droits (droits d'auteur, droits d'exploitation) pour l'utilisation des produits dans le cadre de la session CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RC	TP-01236	04	22/12/2016	26/09/2017	18/28

## **Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Mettre en oeuvre des techniques avancées du montage**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury visionne avec le candidat le projet réalisé en amont de la session puis détaille les étapes du montage en vérifiant le projet de montage avec le candidat.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

## **Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RC	TP-01236	04	22/12/2016	26/09/2017	19/28



## Annexe 1

### Plateau technique d'évaluation

### Monteur / monteuse audiovisuel

#### Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Une salle équipée d'un poste de montage informatique par candidat (ou une cellule de montage isolée). Dans le cas de figure d'une salle commune : un casque audio fermé par candidat. Si le centre dispose d'un serveur média : tous les postes sont connectés au serveur.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. La salle permet de réduire la luminosité générale et est organisée de façon à réduire les reflets parasites sur les écrans. Elle est néanmoins suffisamment éclairée pour permettre une circulation des personnes en toute sécurité, ainsi que l'observation du (des) candidat(s) par le jury.
Entretien technique	Une pièce permettant d'accueillir 3 personnes au minimum. Elle est équipée d'une table, de chaises et d'un poste de visionnage (écran, haut-parleurs) connecté le cas échéant au serveur média.	Cet espace doit réunir toutes les conditions nécessaires au bon déroulement d'un entretien individuel : confidentialité, calme et confort. Il doit permettre de visionner le résultat du montage du candidat lors de la mise en situation.
Questionnement à partir de productions	Une pièce permettant d'accueillir 3 personnes au minimum. Elle est équipée d'une table, de chaises et d'un poste de visionnage (écran, haut-parleurs) connecté le cas échéant au serveur média.  Dans la même pièce (ou une pièce à proximité immédiate et réservée pour l'examen), le jury dispose d'un poste de montage (compositing) permettant d'examiner plus en détail une production du candidat. Ce poste doit permettre de connecter le support informatique personnel du candidat (disque dur /SSD).	Sans Objet
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RC	TP-01236	04	22/12/2016	26/09/2017	21/28

## Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	16	<p><b>Pour la mise en situation professionnelle :</b></p> <p>Un poste de montage informatique, le cas échéant connecté à un serveur de médias audiovisuel (fonctionnalités minimales : serveur de fichiers, FTP, administration et gestion des utilisateurs, services réseau, stockage et sauvegarde des données). Le poste est équipé d'un système d'exploitation adapté au montage vidéo professionnel. Il dispose d'un affichage minimal sur un écran 27 pouces (ou de préférence 2 écrans de 24 pouces) calibrés.</p> <p>Le système permet d'utiliser un ensemble de logiciels professionnels de montage non linéaire, dans leurs versions minimales N-2. La configuration hardware du poste est conforme au cahier de charges techniques des logiciels à exploiter (processeur, RAM, cartes graphiques, espaces de stockage). Elle permet une sauvegarde sécurisée du travail du candidat (fichiers projet, médias...).</p> <p><b>Pour l'entretien technique :</b></p> <p>Un poste de visionnage équipé d'écran informatique et d'un moniteur de contrôle vidéo, d'un ensemble d'écoute professionnel à volume réglable (moniteurs studio).</p> <p><b>Pour le questionnement à partir de productions :</b></p> <p>Un poste de visionnage (cf. ci-dessus).</p> <p>Un poste de montage-compositing permettant au jury, le cas échéant, d'examiner plus en détails le travail du candidat. Ce poste dispose des mêmes fonctionnalités que le poste de montage pour la mise en situation professionnelle. De plus, il est équipé de l'ensemble des logiciels nécessaires pour un travail de compositing.</p>	1	<p>Le contenu de l'épreuve est composé de fichiers informatiques transmis en amont de la session par le service de gestion des épreuves suite à la demande d'épreuves saisie par le centre organisateur.</p> <p>Le poste de montage-compositing peut être installé dans la pièce servant au questionnement à partir de productions ; ou dans une pièce à proximité et réservée à la session d'examen pendant la durée de ce dernier.</p>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RC	TP-01236	04	22/12/2016	26/09/2017	22/28

## ANNEXE 2

### CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Monteur / monteuse audiovisuel est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

<b>Monteur(se) Graphiste Vidéo Arrêté du 16/11/2011</b>		<b>Monteur / monteuse audiovisuel Arrêté du 04/12/2016</b>	
CCP	Exploiter un poste de montage pour l'acquisition, la gestion, le montage, la sauvegarde et les sorties des médias	CCP	Aucune correspondance
CCP	Exécuter différents types de montage	CCP	Préparer et effectuer le montage de différents produits courts
CCP	Corriger et améliorer des séquences vidéo et son	CCP	Aucune correspondance
CCP	Mettre en œuvre des techniques simples de trucage multicouches et d'animation pour réaliser des effets visuels	CCP	Mettre en œuvre des techniques avancées du montage

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RC	TP-01236	04	22/12/2016	26/09/2017	23/28



## Annexe 3

### Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel de certification (RC)

#### Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel de certification.

#### Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

#### Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel de certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

#### Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

#### Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

#### Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

\*\*\*\*\*

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RC	TP-01236	04	22/12/2016	26/09/2017	25/28



**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

